

# Géoparc Terres d'Hérault

Montpellier, le 9 avril 2024

## Le Département félicite les 2 Géoparcs français labellisés par l'UNESCO

**Le Président Kléber Mesquida félicite les parc naturels Normandie-Maine et Armorique pour l'obtention du label Géoparc mondial UNESCO, et rappelle à cette occasion son ambition de déposer la candidature du Géoparc Terres d'Hérault en novembre 2024.**

« Au nom du Département, je tenais à féliciter les deux nouveaux géoparcs français labellisés par l'UNESCO, une reconnaissance à la fois pour leur engagement et leur travail. Et j'espère que le Géoparc Terres d'Hérault puisse lui aussi intégrer ce réseau mondial reconnu et ainsi bénéficier de son rayonnement et de son expertise. Car l'obtention de ce label international est non seulement une reconnaissance du patrimoine géologique exceptionnel de nos territoires, mais il permet également de mieux les préserver, les étudier avec une communauté scientifique internationale et aussi de sensibiliser le grand public à la préservation de ces espaces géologiques exceptionnels. En Hérault, la démarche est unique, car elle est portée par le Département qui fédère ainsi tous les partenaires dans cette démarche de labellisation. Et c'est ensemble que nous candidaterons en novembre prochain au label des Géoparcs mondiaux UNESCO. » déclare Kléber Mesquida, Président du Département de l'Hérault.

### Le Géoparc Terres d'Hérault, candidat au label UNESCO en 2024

Engagé dans la démarche de labellisation UNESCO depuis 2022, le Département de l'Hérault prévoit de déposer sa candidature en novembre 2024. Tant par son âge (540 millions d'années) que par la diversité de ses roches, le Géoparc Terres d'Hérault rassemble 112 communes héraultaises sur un périmètre de 2046km<sup>2</sup>. Une ambition collective portée par le Département qui prévoit de déployer de nombreuses actions cette année pour éduquer et sensibiliser le public à la transmission des sciences de la terre et des enjeux futurs et de développer le géotourisme, un tourisme durable qui préserve et valorise le caractère géologique et géographique du territoire.

Plus d'informations : [geoparc.herault.fr](http://geoparc.herault.fr)

#### Service presse Département Hérault

**Eva PEREIRA** 04 67 67 67 04 - 07 89 05 05 44

**Eleonore AVENET** 04 67 67 67 23 - 07 70 00 69 38  
[actu@herault.fr](mailto:actu@herault.fr)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Créé en 2015, le label Géoparc mondial de l'UNESCO est attribué par l'UNESCO et le réseau mondial des Géoparcs à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Valorisant une démarche ambitieuse portée par un territoire et ses partenaires (associations, élus, habitants...), le label soutient les territoires dans la conservation de leur patrimoine géologique exceptionnel et la sensibilisation du public aux enjeux écologiques. Aujourd'hui, ce label est attribué à 213 géoparcs dans 48 pays. En mars 2024, 18 nouveaux géoparcs mondiaux UNESCO ont été ainsi désignés (Brésil, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, République de Corée, Japon, Iran, Grèce, Espagne, Norvège, Grande-Bretagne, Irlande du Nord et France). En France, désormais ce sont 9 Géoparcs labellisés par l'UNESCO : Haute-Provence, Parc Naturel Régional du Lubéron, Massif des Bauges, Chablais, Monts d'Ardèche, Causses du Quercy et Beaujolais, Armorique et Normandie-Maine.